



Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

# Rapport d'activités / 2014



Approuvé par  
l'Assemblée Générale  
du 12 juin 2015

**audap**  
agence d'urbanisme  
atlantique & pyrénées



L'AUDAP est une association partenariale qui a pour objet d'accompagner les collectivités locales dans leurs réflexions et leurs stratégies en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire. Elle a été constituée en 1998.

--

© AUDAP - Rapport d'activités 2014  
Rédaction & Conception graphique : AUDAP  
Photos : Banque d'images AUDAP sauf mention  
Impression : AUDAP

# LE MOT DU PRÉSIDENT



**2014, a été une véritable année de transition pour notre agence d'urbanisme.** Le renouvellement des exécutifs communaux puis intercommunaux qui ont eu lieu en mars 2014 ont par voie de conséquence fait évoluer la gouvernance de l'AUDAP. J'ai accepté de prendre la présidence de cette agence car je crois en cette structure d'ingénierie au format si particulier, qui apporte de l'intelligence et du savoir-faire dans l'accompagnement de nos

compétences en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Je veux en profiter pour remercier mon prédécesseur, Jean-Pierre Voisin, d'avoir assuré la présidence de l'AUDAP avec ténacité et vigilance, durant cinq années, et d'avoir accompagné la forte croissance de la structure.

Le périmètre d'intervention de l'AUDAP, sur l'ensemble du département des Pyrénées Atlantiques et le sud des Landes en fait un lieu de partenariat unique et précieux, entre nos diverses collectivités locales (EPCI), mais aussi collectivités « englobantes » (Etat, Région, Département). La capacité à dialoguer également avec d'autres partenaires (ADEME, Agence de l'Eau Adour - Garonne, etc.) qui soutiennent les missions de l'agence d'urbanisme, contribue à enrichir les échanges. Il nous faut toujours renforcer cette capacité de dialogues et ce lieu de mutualisation des enjeux et des propositions.

2014, est une année de transition du fait de l'évolution des missions traitées par l'équipe de l'AUDAP, celles terminées et celles en devenir. Après plusieurs années où la mobilisation a été très importante sur l'élaboration des SCOt de Bayonne et de Pau, ces documents sont approuvés ou en passe de l'être. C'est une grande satisfaction pour l'agence d'urbanisme d'avoir mené à bien ces dossiers très lourds, en contribuant à construire un avenir partagé entre des territoires intercommunaux qui s'étaient jusque-là bien peu parlé. La transition s'effectue avec l'élaboration à venir des PLU intercommunaux. La loi est maintenant votée qui rend obligatoire de s'orienter vers ces outils de planification. L'Agence d'Urbanisme est prête à répondre aux différentes sollicitations sur ce sujet. Elle a également mis en place des opérations de communication et de sensibilisation sur ce sujet que nous devons porter par notre présence nombreuse.

*La transition s'effectue avec l'élaboration à venir des PLU intercommunaux. La loi est maintenant votée qui rend obligatoire de s'orienter vers ces outils de planification. L'Agence d'Urbanisme est prête à répondre aux différentes sollicitations sur ce sujet.*

Je veux dire ici ma fierté d'être à la présidence de cette structure multi partenariale dans laquelle de nombreuses collectivités sont présentes pour échanger et construire ensemble un avenir pour nos territoires. Je souhaite que dans les mois ou les années qui viennent, un nombre encore plus important de partenaires puissent nous rejoindre car c'est tous ensemble que nous pourrions avancer dans la construction de territoires intelligents et innovants. ■

**Jean-René Etchegaray**

*Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées  
Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour*

# LES MEMBRES DE L'AUDAP AU 10 JUILLET 2014



ADMINISTRATEURS		
Membres de droit	titulaires	suppléants
ÉTAT	Pierre-André DURAND <i>Préfet des Pyrénées-Atlantiques</i> Emmanuelle BAUDOIN <i>Directrice de la DREAL Aquitaine</i> Nicolas JEANJEAN* <i>Directeur de la DDTM 64</i>	Patrick DALLENNES <i>Sous-Préfet de Bayonne</i> Nicolas PERINO <i>Délégué territorial de la DDTM</i> Bernard VIDAL <i>Délégué territorial de la DDTM</i>
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA* Anne BERNARD David GROSCLAUDE	Mathieu BERGÉ Sylvie SALABERT Bernard UTHURRY
Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	Marie-Pierre CABANNE* Henri ETCHETO Max-François BRISSON	Christiane MARIETTE Jacques CASSIAU-HAURIE Bernard AUROY
Agglomération CÔTE BASQUE-ADOUR	<b>Jean-René ETCHEGARAY*</b> <b>Président de l'AUDAP</b> Claude OLIVE Nathalie MOTSCH	Alain LACASSAGNE  Marc BERARD Francis GONZALEZ
Agglomération PAU - PYRÉNÉES	François BAYROU Monique SEMAVOINE* Michèle LABAN-WINOGRAD	Nicolas PATRIARCHE Michel BERNOS Christian LAINE
Membres adhérents	titulaires	suppléants
SM SCoT Bayonne Sud Landes	Jacques VEUNAC	--
SM du Grand Pau	Marc CABANE*	Jean-Pierre MIMIAGUE
Agglo Sud Pays Basque	Marie-Josée MIALOCQ	Manuel DE LARA
CC Nive-Adour	Paul LARROQUE*	Roland HIRIGOYEN
CC Pays de Nay	Christian PETCHOT-BACQUÉ	Jean SAINT JOSSE
SMTU Pau Porte des Pyrénées	Nicolas PATRIARCHE	Jean-Paul BRIN
SMT Côte Basque-Adour	Jean-Marc LESPADE*	Louis DARRIBEROUGE
CC Piémont-Oloronais	Daniel LACRAMPE	Françoise BESSONNEAU*
CC du Seignanx	Jean-Marc LARRE	Dominique MAYS
CC Errobi	Vincent CARPENTIER	Philippe ETCHEVERRIA

\* Administrateur membre du bureau de l'agence.

Lors de l'Assemblée générale du 10 juillet 2014 les membres du bureau de l'AUDAP ont été désignés et Jean-René ETCHEGARAY a été nommé à la Présidence de l'Agence.



**Première rangée de gauche à droite :** Nathalie MOTSCH, Philippe JUNQUET, Marie-Pierre CABANNE, Jean-René ETCHEGARAY, Anne BERNARD, Marc CABANE, Marie-Josée MIALOCQ. **Deuxième rangée :** Michèle LABAN-WINOGRAD, Jacques VEUNAC, Paul LARROQUE, Louis DARRIBEROUGE, Francis GONZALEZ, Jean-Marc LESPADE.



#### Composition du bureau de l'AUDAP :

- Jean-René ETCHEGARAY, *Président*
- Marie-Pierre CABANNE, *1ère Vice-Présidente*
- Marc CABANE, *2ème Vice-Président*
- Françoise BESSONNEAU, *Secrétaire*
- Paul LARROQUE, *Trésorier*
- Nicolas JEANJEAN, *membre*
- François MAÏTIA, *membre*
- Monique SEMAVOINE, *membre*
- Jean-Marc LESPADE, *membre*



Outre les représentants des membres de l'association, sont invitées à l'Assemblée générale les structures avec lesquelles l'AUDAP a des conventions de partenariat : l'EPFL Pays Basque, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'ADEME, ainsi que des organismes intéressés aux missions de l'agence d'urbanisme, notamment les conseils des élus et de développement du Pays Basque, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, les CCI Bayonne Pays Basque et Pau Béarn. ■





# SOMMAIRE

Introduction	9
Les dossiers et actions phares 2014	10
Site internet et communication : chiffres clés 2014	13
Les activités du programme partenarial	14
• Axe A - Explorer les dynamiques interterritoriales	14
• Axe B - Construire les politiques territoriales	17
• Axe C - Mettre en oeuvre les projets de territoires	24
• Axe D - Développer l'urbanisme durable	33
• Axe E - Conforter les observatoires et les données de la connaissance territoriale	37
• Axe F - Communication	42
Les ressources	44
L'équipe	45
Tableau synthétique du programme partenarial	46



© Cdt64



© Cdt64





# INTRODUCTION

L'agence d'urbanisme a entamé en 2014 une période triennale correspondant à la mise en œuvre du nouveau projet d'agence 2014-2016. Celui-ci s'inscrit dans une continuité d'action au service des territoires des Pyrénées Atlantiques et du sud des Landes et réaffirme fortement les modes d'intervention de l'AUDAP, au service des collectivités. Le positionnement original des agences d'urbanisme en général et de l'AUDAP en particulier, doit être sans cesse réaffirmé comme étant un outil partenarial inscrit dans le temps. Le nombre important de membres et partenaires justifie d'autant plus ce positionnement.

La structuration du programme partenarial d'activité 2014 a été revue pour montrer plus clairement les priorités qui lui sont conférées. Celui-ci est organisé selon 6 grands chapitres :

A – Explorer les dynamiques interterritoriales.

Chapitre dans lequel sont interrogés les « grands territoires » depuis le littoral aquitain, le développement économique du secteur de la logistique, la dimension béarnaise de la coopération ou la mobilité transfrontalière ;

B – Construire les politiques territoriales.

Ce chapitre met en évidence les demandes faites à l'AUDAP concernant l'élaboration du PDH, de politiques de mobilité ou de l'implication dans la réalisation de projets de territoires pour certains des membres ;

C – Mettre en œuvre les projets de territoires.

Après la construction, il s'est agi de lancer les mises en œuvre des documents construits les années précédentes : SCoT de Bayonne sud Landes et du Grand Pau, principes du schéma d'agglomération paloise, ou les PDU bayonnais et palois qui en sont encore à la finalisation ;

D – Développer l'urbanisme durable.

Ce chapitre est construit essentiellement autour de deux grandes dimensions : les politiques de l'habitat, pour lesquelles l'AUDAP est fortement mobilisée sur le suivi des PLH, et les liens urbanisme transport, qui prennent une importance toujours croissante dans les politiques urbaines ;

E – Conforter les observatoires et les données de la connaissance territoriale.

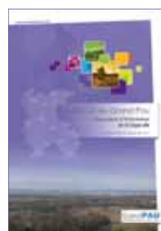
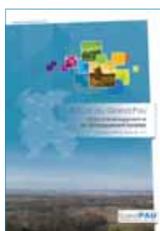
Un des cœurs de métiers des agences d'urbanisme, l'observation générique ou thématique reste un élément incontournable de la connaissance pour la construction des politiques publiques ;

F – Communication – administration.

La capacité à mieux donner à voir et à comprendre les missions et les propositions de l'AUDAP est un enjeu important qui nous est assigné à travers les publications, les actions pédagogiques et les séminaires..

Sous ces chapitres, ce sont au final plus de 70 lignes d'activités qui ont été activées en 2014. Ce programme partenarial d'activité a été ajusté trimestriellement pour tenir compte des contraintes des partenaires et de l'avancement réel des différentes démarches. ■

# LES DOSSIERS ET ACTIONS PHARES /2014



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Pau se compose d'un rapport de présentation, organisé en trois tomes (diagnostic territorial / évaluation environnementale dont état initial de l'environnement / éléments explicatifs du projet), d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'un document d'orientation et d'objectifs (DOO).



Plus de 130 personnes ont assisté au séminaire PLUi du 22 octobre 2014 à Bayonne

### **Séminaires PLUi : sensibiliser les élus locaux aux enjeux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

En 2014, l'AUDAP a entrepris un travail de sensibilisation aux enjeux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'organisation de manifestations de partage d'expériences et d'échanges constitue pour ce faire un outil particulièrement adapté. Ainsi, l'AUDAP a proposé deux séminaires aux mois d'octobre et de décembre. De même, l'Agence d'Urbanisme a souhaité mettre en place pour chaque événement un partenariat afin de mobiliser les différents réseaux locaux et amplifier les échanges d'expériences à destination des élus. Le premier séminaire PLUi : « urbanisme et intercommunalité : changer d'échelle et partager l'urbanisme ? » a été élaboré en collaboration avec l'ACBA et l'AdCF. L'Assemblée des Communautés de France est en effet convaincue que ce sujet à la fois stratégique et symbolique doit faire l'objet de nombreux débats dans les territoires. Elle multiplie en ce sens ces initiatives. Le second séminaire « Comment répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux dans un plan local d'urbanisme intercommunal ? » a été mis en place avec l'ADEME Aquitaine. La gestion et la production d'énergie, tout comme la prise en compte de l'environnement dans la construction des projets et politiques publiques locales sont des thématiques qui deviennent incontournables et sur lesquelles, des collectivités apportent des expériences intéressantes.

Ces partenariats entre structures d'échelon local, régional ou national, permettent des enrichissements mutuels qui ne peuvent que bénéficier au développement des territoires. Le succès de ces séminaires, de par la qualité des présentations et des échanges, et le nombre important de participants (plus de 200 personnes) montre qu'ils répondent véritablement à une attente.

### **L'aboutissement du SCoT du Grand PAU**

En 2009, l'AUDAP a été missionnée par le Syndicat Mixte du Grand Pau (SMGP) pour l'accompagner dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Un projet de territoire phare pour les collectivités locales du Béarn (9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dont l'Agglomération paloise, composés en tout de 145 communes). La tâche est d'autant plus importante que le projet doit dessiner une vision pour l'aménagement et le développement du Grand Pau à 20 ans et orienter les politiques publiques (environnementale, de transport, d'équipement public...) et fonctions urbaines (production de logements, développement économique, urbanisme commercial...) dont il a la charge. Une vision qui doit par ailleurs être bâtie de manière cohérente, en coordonnant certes ses compétences, mais également les attentes des territoires vers un intérêt général partagé. A titre d'exemple, le projet ambitionne de minimiser l'artificialisation des sols par un objectif de diminution d'au moins 50 % de la consommation foncière sur les 10 prochaines années. Il prévoit également la production annuelle de 1 450 logements par an, ce qui obligera les collectivités à ajuster respectivement leurs propres intentions de développement, jusqu'alors généralement supérieures. Après 5 années de réflexion et l'animation par l'AUDAP de plus d'une centaine de réunions politiques, les élus du Syndicat du Grand Pau arrêtent leur projet de SCoT en janvier 2014 à l'unanimité. Le document produit et porté à l'avis des PPA, mais également à l'enquête publique dans les mois qui suivent, se compose lui d'un rapport de présentation, organisé en trois tomes (diagnostic territorial / évaluation environnementale dont état initial de l'environnement / éléments explicatifs du projet), d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

[...]

[...]



| Pour une offre en logements diversifiée

## Un Plan Départemental de l'Habitat des Pyrénées-Atlantiques

En 2013, l'agence d'urbanisme, qui accompagnait l'Etat et le Département sur l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, a été repositionnée en maîtrise d'œuvre. Ce repositionnement témoigne de la confiance et de l'orientation qualitative attendue du Département et de l'Etat envers l'agence et son expertise sur le sujet. L'année 2014 a permis à l'AUDAP de reprendre et finaliser l'élaboration du PDH répondant ainsi aux attentes de l'Etat et du Département à disposer d'un document

cadre en matière de politique de l'habitat à la fin de cette même année.

Le PDH comprend trois volets : un diagnostic territorial, des orientations stratégiques, et un plan d'actions. Il a été alimenté et construit autour d'une concertation large tout au long de l'année avec les élus et techniciens des territoires et les acteurs de l'habitat. L'agence a joué un rôle majeur dans l'organisation des temps d'échange et de débats sur l'ensemble du département, par l'organisation et l'animation de nombreuses réunions de travail, ateliers, entretiens individuels, comités techniques et comités de pilotage.

In fine l'élaboration du PDH a donné lieu à la rédaction de trois notes de synthèse qui ont été diffusées à l'ensemble des élus du département et accessibles en ligne sur le site de l'agence. Le plan d'actions s'appuie sur 4 piliers : la connaissance des besoins en logement, le maintien des équilibres entre les territoires, la promotion d'une offre en logements diversifiée et complémentaire pour faciliter les parcours résidentiels et, le renforcement des synergies entre les politiques publiques. Ce document a été validé à l'unanimité par le département début février 2015.

## Pour une gestion intégrée des eaux pluviales dans les documents de planification et dans les projets urbains

Le 10 avril 2014 l'AUDAP a organisé, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG), et en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba) et les services de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), une journée de visites et d'échanges sur la question de la gestion intégrée des eaux pluviales. Une vingtaine de techniciens issus des collectivités partenaires de l'Agence d'urbanisme ont ainsi pu bénéficier d'un retour d'expériences riches en enseignements.



| Conférence - débat du 09 décembre à Pau

Cette journée a été la première pierre d'un programme annuel qui a eu pour objectif de rendre plus lisibles les liens entre politiques de gestion de l'eau et celles de planification de l'urbanisme mais également d'identifier la ressource « eau » comme un atout, pour nos villes et nos territoires qu'il soit d'ordre environnemental, économique ou financier. Les cahiers de l'AUDAP #7 « Eaux pluviales, eaux urbaines : les nouveaux courants » et la conférence « Concilier aménagement urbain et gestion des eaux pluviales, le cas de Montpellier » ont ainsi complété le dispositif. Le Cahier a proposé de découvrir différentes expériences sur la gestion des eaux pluviales par des collectivités locales pour ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'aménager nos villes. En prolongement, l'AUDAP a organisé le mardi 9 décembre à Pau et à Bayonne, une conférence - débat. Elle a permis d'écouter Béatrice MARTI, Directrice du service hydraulique urbaine de la ville de Montpellier. Cette ville a connu un développement urbain très rapide durant les dernières décennies sur un territoire exposé à un fort risque d'inondation lié au climat méditerranéen. Face à ces enjeux, la gestion des eaux pluviales a été prise en compte dès les années 80 et se décline selon les différentes échelles de projet. ■

# SITE INTERNET ET COMMUNICATION

## LES CHIFFRES CLÉS 2014

# + 13 %

Le site Internet a gagné en visibilité avec 13 % de visites en plus entre 2013 et 2014, soit près de 13 500 visites sur l'année.



# 11

Inf'Audap, lettre numérique qui informe des actualités de l'Agence et des mises à jour du site internet, ont été diffusées à près de 1500 abonnés (élus, collectivités territoriales, structures associées, etc.).

Pour vous abonner : [www.audap.org/?Publications/Info-lettre](http://www.audap.org/?Publications/Info-lettre)



# 2

> Cahiers de l'AUDAP ont été publiés avec comme thème central : Les agences d'urbanisme (Juin 2015) et eaux pluviales, eaux urbaines : les nouveaux courants (Octobre 2015)\*

Télécharger les cahiers : [www.audap.org/?Publications/Les\\_cahiers\\_de\\_l%27Audap](http://www.audap.org/?Publications/Les_cahiers_de_l%27Audap)

> Séminaires PLUi ont été organisés

Télécharger les actes : [www.audap.org/downloads/files/Actes\\_PLUi2014\\_20150312.pdf](http://www.audap.org/downloads/files/Actes_PLUi2014_20150312.pdf)

# 7

Notes de l'Observatoire ont été produites sur les thèmes de l'Aménagement Urbain, de l'Economie, de l'Habitat, de l'Information géographique, du Transport – Mobilité.

Télécharger toutes les notes : [http://www.audap.org/?Publications/Notes\\_de\\_l%27Observatoire](http://www.audap.org/?Publications/Notes_de_l%27Observatoire)

\* Ce cahier a été suivi d'une conférence - débat le 09 décembre à Pau (Médiathèque André Labarrère) et à Bayonne (Musée Basque)

# LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PARTENARIAL

## A / EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES

### Apporter une connaissance sur le fonctionnement logistique potentiel et son développement

En prolongement de l'approbation fin 2013 du Schéma Directeur Portuaire, il a été proposé de s'intéresser au fonctionnement logistique du grand territoire des Pyrénées Atlantiques et sud des Landes. La logistique étant ciblée comme un secteur potentiellement d'avenir, notamment pour le port, il est important de connaître le fonctionnement actuel et les capacités de développement des équipements : comment sont approvisionnés nos territoires ? Quelles sont les places du portuaire, du ferroviaire, du routier dans les modes d'approvisionnement ?

Les analyses ont permis de partager une photographie de l'organisation logistique du territoire en situant les projets locaux dans une vision d'ensemble. Elles mettent par contre en avant l'absence de connaissance et données disponibles à l'échelle locale concernant les flux (origines/destinations, nature des marchandises, entreprises concernées génératrices/émettrices...). Les travaux réalisés alimentent et s'articulent avec la démarche régionale d'élaboration d'un schéma des plateformes logistiques et zones d'activités multimodales (intégration des éléments de diagnostic, entretiens des acteurs communs, ateliers délocalisés, participation aux instances de pilotage...).

### REPÈRES

**Mission :** A1 / Fonctionnement logistique des territoires  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** ETAT, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Agglomérations de Pau et de Bayonne, Communauté de communes du Seignanx  
**Chef de projet :** Marc Trinqué  
**Jours d'étude :** 95

Un dispositif d'animation mobilisant élus et acteurs privés autour de ces problématiques et des actions à conduire sera mis en place en 2015 avec le concours des CCI et de l'ensemble des partenaires impliqués en lien avec le schéma régional. Les enjeux sont d'autant plus d'actualité que le gouvernement engage des assises nationales de la logistique préfigurant la définition probable d'un schéma national. ■



Flux de marchandises : échanges internes et inter-départementaux



Réseau ferroviaire à l'échelle du corridor  
Bayonne - Saint-Sébastien

### Connaître la mobilité transfrontalière à l'échelle du corridor Bayonne - Saint-Sébastien pour développer de l'offre

Le projet Transfermuga, porté par l'Euro-région et financé majoritairement par le POCTEFA vise à recueillir et analyser les flux de mobilité transfrontaliers à l'échelle du corridor Bayonne-Donostia. L'étude a pris fin en décembre 2013. L'AUDAP, suite au diagnostic réalisé, a proposé un ensemble de préconisations opérationnelles pouvant être portées à court et moyen termes. L'ensemble des sujets issus du cahier de préconisations rédigé par l'AUDAP a été abordé avec les AOT (Conseil Régional d'Aquitaine, Gouvernement Basque), les exploitants (SNCF/Euskotren/RENFE) ainsi que les gestionnaires d'infrastructures et de gares (ETS, RFF, Gare & Connexions).

A l'heure actuelle, l'ensemble des déclinaisons opérationnelles ont été réalisées ou sont en cours de réalisation côté SNCF (signalétique, information voyageurs, information papier et web, construction des trames de circulation vers Irun). Côté Euskotren et Renfe, le déploiement est sensiblement plus lent.

Les conclusions de Transfermuga préconisaient le prolongement de services d'autocars de la ligne Bayonne-Hendaye au sud de la frontière. Une étude a été conduite pour proposer des éléments pré-opérationnels permettant au Conseil général des Pyrénées Atlantiques de lancer un service de cars transfrontaliers. L'AUDAP a rédigé le cahier des charges permettant de lancer l'étude juridique, administrative et économique du dossier. Elle a participé à la sélection du groupement de cabinets d'études. Le scénario cible a été validé politiquement en mai 2014 et l'objectif d'un lancement commercial des services en janvier 2015 est atteint. ■

### REPÈRES

**Mission :** A2 / Transfermuga  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
 Conseil régional d'Aquitaine  
**Chef de projet :** Julien De Labaca  
**Jours d'étude :** 32



L'offre de transports transfrontalière

**Accompagner les réflexions à des échelles territoriales élargies : Béarn, espace littoral aquitain et mobilités estivales entre le sud des Landes et le Pays Basque**

L'AUDAP accompagne les réflexions à des échelles territoriales élargies. Elle apporte des éléments utiles au débat et permet la structuration de projets inter-territoriaux.

Ainsi l'agence participe d'une mise en perspective des réalités de fonctionnement et des enjeux des territoires à l'échelle du Béarn mais également du système littoral aquitain à travers l'analyse des dynamiques à l'œuvre et de la mobilité estivale.

En Béarn, afin d'éclairer les réflexions en termes de périmètres pertinents de projets, les travaux réalisés permettent de caractériser le territoire. Ils font apparaître une diversité de périmètres et de bassins de vie imbriqués, aucun ne s'imposant d'évidence. Par ailleurs, la participation de l'AUDAP au 2<sup>e</sup> forum «Béarn/Bigorre» organisé par les CCI a été l'occasion de présenter une analyse des dynamiques économiques issue des travaux réalisés avec Laurent Davezies et la CAPP ainsi que la réalité des flux d'échanges liés à l'emploi entre les différents territoires.

A l'échelle du littoral aquitain, le GIP Littoral a engagé un travail pour rendre lisibles et partager les dynamiques socio-économiques et urbaines à l'œuvre sur les 9 SCoT littoraux. Pour réaliser une partie de cet exercice, le GIP a mobilisé les agences d'Aquitaine (ADACL, A'Urba et AUDAP). Les travaux, largement pilotés par l'AUDAP, ont mis en visibilité l'organisation de l'espace littoral et l'identification des principaux enjeux. Les agences ont produit un rapport d'analyse des principales dynamiques à l'œuvre permettant de caractériser et/ou d'objectiver les enjeux précédemment exposés par des experts. Un rapport final a été constitué à destination des élus du GIP.

En complément, l'attractivité du littoral Basco-Landais est également synonyme de fortes fréquentations estivales avec des incidences sur la qualité des déplacements et sur les réseaux de transports, ce qui peut avoir des incidences sur les offres touristiques et l'attractivité des territoires.

**REPÈRES**

**Mission :** A3 / bassin de vie et espace de projet

**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

**Chef de projet :** Marc Trinqué

**Jours d'étude :** 37

**Mission :** A4a / Espace littoral : Organisation – GIP

**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional d'Aquitaine

**Chef de projet :** Létizia Delorme

**Jours d'étude :** 30

**Mission :** A4b / Mobilités estivales

**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Direction départementale des territoires et de la mer, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, CEREMA

**Chef de projet :** Romain Mathey

**Jours d'étude :** 120

Afin d'apporter les éléments d'aide à la décision pour les acteurs institutionnels du transport, du tourisme ou des acteurs des politiques d'aménagement littoral, l'agence pilote une mission partenariale pluriannuelle qui comprend pour 2015 la mise en place d'une enquête sur les mobilités estivales. En 2014, l'AUDAP, en lien avec le CEREMA, a identifié les méthodologies adaptées et expertisé les types d'enquêtes envisageables associés à la définition des besoins et l'expression des attentes des collectivités. Elle a monté le partenariat très large de 10 partenaires, sur les 3 SCoT sud aquitains, comportant les EPCI, les 2 départements et la Région. Le comité de pilotage a validé le lancement du projet d'enquête. ■



L'armature urbaine des Pyrénées-Atlantiques  
Extrait de la note de synthèse : Le diagnostic du PDH

## B / CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES

### Élaborer le Plan Départemental de l'Habitat des Pyrénées-Atlantiques

Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et l'État ont saisi l'opportunité d'une obligation législative (loi ENL 13/07/2006), en 2012 pour apporter des réponses aux enjeux de l'habitat dans le département. La mise en place d'un Plan Départemental de l'Habitat doit permettre d'assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat conduites sur les territoires couverts par des PLH et le reste du territoire afin de lutter contre les déséquilibres et les inégalités territoriales. En 2013, la co-maîtrise d'ouvrage a confié à l'AUDAP le soin de reprendre et de mener à bien la maîtrise d'œuvre de cette mission.

L'agence a ainsi produit le diagnostic territorial et en a réalisé une note synthétique en mars 2014. Elle a permis la définition des orientations (territoriales et partenariales), puis en a assuré la concertation entre avril et mai à partir d'une note synthétique. La production des éléments nécessaires à l'élaboration du programme d'actions a fait l'objet de temps d'échanges tout au long du second semestre pour une finalisation du PDH en fin d'année 2014.

Le PDH a été approuvé par les instances départementales en début d'année 2015. Une validation par les services de l'État interviendra courant 2015. En 2015, l'AUDAP reste mobilisée sur la mise en œuvre ainsi que sur le suivi/évaluation, notamment dans le cadre d'un dispositif d'observation. ■

### REPÈRES

**Mission :** B1 / Elaboration du plan départemental de l'habitat

**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Direction départementale des territoires et de la mer, Conseil général des Pyrénées Atlantiques

**Chef de projet :** Gaëlle Virely

**Jours d'étude :** 176



Mixité de l'habitat

## Évaluer la politique contractuelle du département des Pyrénées-Atlantiques

En 2014, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a souhaité mener une évaluation à la fois quantitative et qualitative de sa nouvelle politique de développement des territoires. Le volet qualitatif de cette évaluation a été confié à l'AUDAP qui a accompagné le Département depuis 2012 dans la mise en place de cette nouvelle politique.

Le volet qualitatif de l'évaluation a consisté en la réalisation et la synthèse d'entretiens semi-directifs avec 80 acteurs publics ayant participé au processus : conseillers généraux, présidents d'intercommunalités, bailleurs sociaux et EHPAD, présidents de syndicats et maires. Une enquête en ligne à destination des techniciens des différentes collectivités territoriales a également été réalisée.

Les entretiens n'ayant pu démarrer qu'à la mi-novembre, la mission s'est poursuivie sur le début de l'année 2015, à la fois pour finaliser les entretiens et pour réaliser leur synthèse. ■

### REPÈRES

**Mission :** B2 / Dispositif départemental d'aide aux acteurs publics locaux – méthode d'évaluation

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil général des Pyrénées Atlantiques

**Chef de projet :** Marc Laclau

**Jours d'étude :** 35



| Développement des territoires

## Accompagner la réalisation de schémas de mobilité et d'accessibilité

La mission « Schéma mobilité » du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques vise à mettre en perspective l'ensemble des démarches de transport portées par le Département dans un objectif d'organisation globale et de construction d'une offre de mobilité « intégrée ». Ceci afin de répondre aux réalités des besoins d'aujourd'hui et des nécessités de demain. Cette vision globale des déplacements pourrait se traduire, à terme, par l'élaboration d'un schéma des mobilités à des échelles inter-territoriales.

Ainsi l'agence a réalisé un portrait des différentes politiques structurelles, dans le domaine de la mobilité, menées par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques depuis 2010. Ce portrait intègre de premiers éléments d'analyse des offres et de leur fréquentation. Les travaux réalisés soulignent par exemple une montée en puissance des expérimentations en matière d'offre de transports à la demande dans les territoires et une augmentation progressive de leur fréquentation.

Pour réaliser ce portrait des offres existantes et mettre en perspective les premiers éléments de bilan, un important travail de recensement de données et de cartographie a été nécessaire. Les bases de données et les cartes ainsi créées sont une base de travail pour les futures exploitations que l'AUDAP pourrait réaliser pour le Département ou la Région Aquitaine suivant l'organisation des compétences. La recherche de coordination/articulation des offres est une des orientations pour 2015.

Au-delà de l'élaboration d'un portrait des offres de transports du Département et des premiers éléments de bilan de fréquentation, l'agence a été sollicitée pour participer à la définition de plusieurs schémas de mobilité à différentes échelles de territoires. Un schéma départemental d'accessibilité a ainsi été réalisé et une réflexion sur le développement de l'usage du vélo à des fins utilitaires a été engagée.

[...]

## REPÈRES

**Mission :** B3 / Schémas mobilité (CG64)

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

**Chef de projet :**

Julien de LABACA

**Jours d'étude : 23**

**Mission :** B3 / Schémas mobilité (Nay)

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté des communes Pays de Nay

**Chef de projet :** Fañch Ruellan

**Jours d'étude : 50**

**Mission :** B3 / Schéma accessibilité

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

**Chef de projet :** Fañch Ruellan

**Jours d'étude : 62**

**Mission :** B3 / Vélo utilitaire (CG64)

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

**Chef de projet :** Fañch Ruellan

**Jours d'étude : 10**

**Mission :** B5 / Schéma de mobilité active et de transport en commun du Seignanx

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté de Communes du Seignanx

**Chef de projet :** Jacques Le Roux

**Jours d'étude : 33**

[...]

Des schémas de mobilité sont aussi en cours d'élaboration dans les Communautés de communes du Seignanx et de Nay.

A l'échelle du département, l'Agence a accompagné le Conseil général dans l'élaboration de son schéma directeur d'accessibilité de ses réseaux de transports en commun. La démarche a associé différents services et une dizaine d'associations représentant les personnes en situation de handicap et usagers des transports. A l'horizon 2020, l'ensemble des services sera rendu accessible (communication adaptée, aménagement des arrêts et des véhicules...) ou des solutions alternatives accessibles seront proposées aux usagers. Le rôle moteur de l'agence sur le dossier est salué par les partenaires de la démarche et fort de cette réussite, les syndicats de transport de Bayonne et de Pau missionnent l'AUDAP en 2015, sur l'élaboration de leur propre schéma.

En outre, en matière de promotion d'un usage utilitaire du vélo, le travail réalisé par l'AUDAP a permis d'identifier les polarités du département autour desquelles le développement d'un réseau cyclable pour le vélo utilitaire, la pratique du quotidien, serait pertinent. Les réflexions aboutissent à un plan d'actions qui permettrait au Département d'accompagner des projets locaux en envisageant l'ensemble des champs nécessaires, de la planification à la communication. La démarche engagée en 2012 a pu être partagée avec les élus. En 2015, l'AUDAP est sollicitée pour mener une mission partenariale sur l'articulation des politiques cyclables des différentes collectivités.

A l'échelle des Communautés de communes du Pays de Nay et du Seignanx, les « schémas de mobilité » ont pour vocation de réfléchir aux moyens d'optimisation et à la mise en synergie des offres existantes et à venir, afin de créer un système de mobilité durable, moins dépendant de la voiture individuelle. Dans le Seignanx, le premier volet « Diagnostic & Enjeux » du Schéma de Mobilité a été validé. Cette première phase de réflexion a fait émerger trois axes prioritaires, piliers pour la construction du schéma (Faciliter les déplacements de proximité à pied et à vélo / Développer l'usage des offres collectives, à l'intérieur du territoire et vers l'extérieur / Remettre la voiture à

sa juste place). L'animation se poursuit en 2015 avec l'équipe technique puis les élus dans le cadre d'ateliers. La restitution de cette réflexion prendra la forme d'un plan de référence des mobilités et des transports collectifs.

Dans le Pays de Nay, le diagnostic réalisé sera partagé en 2015 avec les élus du territoire pour cheminer vers une stratégie et un plan d'actions. Des liens seront faits avec les travaux du SCoT dans le cadre d'ateliers auxquels l'agence participera. ■



*Pays de Nay : vers la définition d'un schéma mobilité*

## Produire une vision transversale des politiques environnementales

L'année 2014 a été marquée par la consultation du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Aquitaine. L'agence a aidé les collectivités qui le souhaitaient à comprendre le projet du SRCE afin de formuler un avis et notamment les SCoT du Grand Pau et de Bayonne Sud Landes. La DREAL et le Conseil régional envisageaient d'amender le SRCE en expliquant, à travers des exemples concrets, la notion de « prise en compte » dans les documents d'urbanisme en s'appuyant sur les expertises conduites sur les deux SCoT par l'agence.

Par ailleurs, la participation de l'AUDAP aux nombreuses démarches environnementales permet de croiser les approches en termes de contenu (connaissance terrain, expertise thématique...) et de méthode entre les différentes échelles de projet. L'AUDAP a assisté en 2014 à des temps de travail portant sur des questions environnementales dans le cadre notamment des Ateliers sur la Transition énergétique et écologique contribuant ainsi à l'élaboration d'actions relevant du contrat territorial Pays basque. L'agence a participé activement au Comité de suivi des Rencontres du Développement Durable du CG64. Elle participe aux travaux de recherche engagés au niveau national sur les problématiques énergie/climat (programme MAPUCE).

Le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour Garonne a été réalisé par l'AEAG. L'agence a construit une grille d'analyse du SDAGE spécifique aux problématiques d'aménagement et d'urbanisme en lien avec les documents de planification. Celle-ci sera utilisée dans le cadre de la consultation du SDAGE en 2015 et mise à disposition des partenaires de l'AUDAP pour la formulation de leurs avis. ■

## REPERES

**Mission :** B4 / Accompagnement à la mise en œuvre des Trames vertes et bleues régionales, autres démarches environnementales, SDAGE ...

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Partenariat

**Chef de projet :** Cécile Gallato

**Jours d'étude :** 35



La Bidouze à Guiche

## Contribuer à l'élaboration des projets de territoires

La Communauté de communes Nive Adour souhaitait que l'AUDAP l'accompagne dans le cadre d'une mission pluriannuelle afin de définir un projet de territoire constituant une feuille de route pour l'avenir et participant d'un repositionnement de l'intercommunalité.

Ainsi, l'AUDAP a produit les éléments d'analyse nécessaires à l'organisation de débats avec les élus : identité territoriale comme socle de projet, tendances et évolutions majeures pouvant impacter le territoire (orientations du SCoT, évolutions législatives, dynamiques à l'œuvre, actions et projets en cours...).

L'agence a également proposé les enjeux et opportunités potentiellement prioritaires pour Nive Adour ainsi qu'un programme d'actions. L'ensemble de ces travaux a été formalisé dans le cadre d'un rapport illustré, présenté lors d'une commission aménagement/urbanisme. Compte tenu des évolutions à venir, notamment, en matière de périmètres intercommunaux et de dotations financières pour les collectivités, les élus n'ont pas souhaité poursuivre la démarche.

L'ACBA s'est engagée à partir de septembre dans une démarche de PLUi. Les 4 derniers mois de 2014 ont donc été principalement dédiés à la mise en marche du processus de projet. L'AUDAP, dans un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, de production du socle de connaissance, d'animation de temps d'échanges techniques et politiques, a étroitement accompagné l'Agglomération dans l'organisation du projet.

Le rythme inhérent au calendrier de la délibération de prescription et la volonté d'impliquer l'AUDAP dans le co-pilotage de la démarche ont fortement mobilisé les compétences thématiques et transversales de l'agence : production d'outils de gestion de projet et d'éléments de débats en vue de préciser les objectifs du futur PLUi (cartes, photographies, chiffres-clés...), rédaction des synthèses des ateliers, synthèse des éléments existants sur la dimension environnementale.

## REPÈRES

**Mission :** B5 / Nive-Adour  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Communauté de communes Nive-Adour  
**Chef de projet :**  
Antonia Garcia-Lancesseur  
**Jours d'étude :** 49

**Mission :** B5 / Environnement, formes urbaines, artificialisation  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour, Syndicat mixte du SCoT Bayonne Sud des Landes, ADEME  
**Chef de projet :** Marie-Pierre Barré  
**Jours d'étude :** 207

En complément, l'agence a également produit des réflexions alimentant à différentes échelles les sujets abordés dans le cadre de la définition des objectifs. Le travail sur les pôles de vie et l'étude sur l'évolution du secteur de Laroche foucauld à Anglet ont largement permis d'alimenter les débats sur la ville des proximités.

De même, un regard particulier sur l'état des réflexions et des enjeux liés à l'environnement a été porté dans le cadre de la préparation du PLUi avec le concours de l'ADEME. L'objectif visait à identifier les éléments manquants nécessaires et à produire au regard des impératifs réglementaires. ■

## Disposer d'une meilleure connaissance et d'une méthode de prévision des Droits de Mutation à Titre Onéreux

Dans un contexte financier complexe, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques souhaitait disposer d'une meilleure connaissance et d'une méthode de prévision des droits de mutation à titre onéreux, notamment pour mieux construire son budget prévisionnel.

Le diagnostic qui a été mené par l'AUDAP a permis de produire des éléments de connaissance sur les différents segments de marché qui génèrent les DMTO. Les modélisations réalisées pour le Département ont permis de poser des hypothèses sur le niveau des DMTO en 2015. Ces hypothèses ont ensuite été reprises pour construire le budget prévisionnel 2015.

Cette étude a bénéficié d'un partenariat particulièrement important avec l'UPPA et une publication inter-agence ADEUPA (Brest) / AUDAP est prévue en 2015. Elle illustrera les échanges techniques et les méthodes développées par les deux agences pour leur Conseil général respectif. Cette publication témoigne de l'aspect innovant des démarches engagées par les Départements du Finistère et des Pyrénées-Atlantiques en lien avec leurs agences d'urbanisme. ■

## REPÈRES

**Mission :** B6 / Perspectives de recettes DMTO

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

**Chef de projet :**

Marc Laclau

**Jours d'étude :** 25



Le marché du logement



Vue panoramique de l'Agglomération pauoise  
avec en fond la chaîne des Pyrénées

## C / METTRE EN OEUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES

### Finaliser et mettre en oeuvre les SCoT

En 2014, l'AUDAP est restée impliquée dans plusieurs SCoT dont le degré d'avancement diffère d'un territoire à l'autre. Ainsi, l'AUDAP accompagne le Syndicat Mixte du Grand Pau dans la finalisation du SCoT. L'objectif du SMGP est de mener à terme la démarche engagée et de porter le projet vers l'approbation, de manière à le rendre exécutoire et d'aborder dès 2015 sa mise en œuvre. Pour ce faire, le SMGP a souhaité que l'AUDAP l'accompagne dans le dialogue avec les personnes publiques associées et dans la phase d'enquête publique avec un suivi des observations et de l'avis de la commission d'enquête. Cet accompagnement a impliqué une intervention importante sur l'évolution des documents. Il a été également souhaité que l'AUDAP travaille à la sensibilisation, notamment des nouveaux élus du SMGP, sur l'urbanisme durable, le SCoT, le projet du Grand Pau et sa mise en œuvre. A ce titre, un séminaire a eu lieu le 7 octobre 2014 pour lequel l'AUDAP a été mobilisée.

Par ailleurs, l'AUDAP a participé à la préparation du lancement de l'élaboration du SCoT Sud Pays Basque. Un travail spécifique à verser au dossier a été réalisé sur le suivi de la consommation foncière, l'évolution de l'occupation du sol et l'analyse des enjeux associés, notamment en matière d'espaces naturels et agricoles mais aussi de renouvellement urbain en lien avec le nouveau PLH. En outre, l'agence a accompagné l'Agglomération dans la conception du cahier des charges pour l'élaboration du SCoT et dans l'analyse des offres dans le cadre du choix des bureaux d'études. L'AUDAP assure, à partir de 2015, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la réalisation du SCoT. L'AUDAP est également impliquée dans le suivi/évaluation

### REPÈRES

**Mission :** C1 / Contribuer à la finalisation du SCoT du Grand Pau  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Syndicat Mixte du Grand Pau  
**Chef de projet :** Pascal Gasc  
**Jours d'étude :** 56

**Mission :** C2 / Sud Pays Basque  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Communauté d'agglomération Sud Pays Basque  
**Chef de projet :** Pascal Gasc  
**Jours d'étude :** 29

**Mission :** C2 / Piémont orlonais  
**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Communauté des Communes du Piémont Orlonais  
**Chef de projet :** Pascal Gasc  
**Jours d'étude :** 10

du SCoT du Piémont Orlonais. L'agence a analysé les éléments de bilan à mi-parcours du SCoT et les a comparés aux orientations du Programme Local de l'Habitat. L'AUDAP a identifié les modifications possibles à réaliser dans le SCoT pour qu'il soit au plus proche de l'ambition du PLH. Ces éléments ont été présentés en bureau de la communauté de communes et une rencontre a eu lieu fin août avec la DDTM pour vérifier la procédure à conduire. Suite à cette réunion, la CCPO n'a pas souhaité engager la modification de son SCoT mais s'interroge aujourd'hui sur les évolutions législatives et leurs implications pour le territoire en matière de document d'urbanisme. L'AUDAP est mobilisée en 2015 sur l'évolution des documents de planification, SCoT et PLUi. ■

## Sensibiliser aux enjeux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les évolutions réglementaires introduites par la loi ALUR se déploient au moment où les élus communaux et communautaires ont été renouvelés. L'AUDAP a donc proposé de mettre ses connaissances et son réseau au service des besoins de compréhension et de partage d'expériences des élus et des techniciens. Il semblait utile d'engager des actions à vocation pédagogique. Ces actions sont à destination d'un public large d'élus et de techniciens, de collectivités d'un vaste territoire aquitain. L'AUDAP a donc saisi l'opportunité de monter un séminaire « PLUi » avec l'AdCF et l'ACBA, pour amorcer un débat autour de l'intérêt du PLUi et des modalités d'élaboration. Ce séminaire a eu lieu à la maison des associations à Bayonne, le 22 octobre et a réuni, autour d'échanges d'expériences, notamment du territoire brestois, près de 140 personnes venues de toute l'Aquitaine.

Un second séminaire organisé en partenariat avec l'ADEME et la CAPP s'est tenu le 3 décembre à Pau sur l'intégration des dimensions environnementales et énergétiques dans les PLUi. Il a permis de confronter les retours de collectivités « pionnières » et les attentes d'élus et techniciens qui souhaitent mieux prendre en compte les enjeux « environnement-énergie-climat » dans leurs documents d'urbanisme. Les témoignages concernaient l'intégration de la question énergétique et climatique au cœur de l'exercice de planification dans le cadre du PLUi d'Agen ; la trame verte et bleue au service du développement du territoire sur le PLUi d'Arize ; la filière bois énergie en Dordogne au service d'un projet d'aménagement en milieu rural.

Un document de communication (actes) de ces 2 séminaires sera élaboré et largement diffusé en 2015, en prélude à la poursuite de cette série de manifestations autour du PLUi. ■

## REPÈRES

**Mission :** C3 / Cheminement vers les PLUi

**Partenaire(s) Pilote(s) :**  
Direction départementale des territoires et de la mer, Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour, Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, Syndicat mixte du SCoT Bayonne Sud des Landes, Agence de l'eau Adour Garonne

**Chef de projet :** Létizia Delorme

**Jours d'étude :** 50



Séminaire PLUi du 03 décembre à Pau

## Concourir à l'application de la loi Littoral et inscrire les enjeux énergétiques et climatiques

La question du modèle de développement et d'organisation de l'espace, notamment, du littoral concerne d'une part l'interprétation de l'application de la loi Littoral et d'autre part les orientations prises en matière d'aménagement au regard des enjeux climat/énergie. Ceux-ci s'inscrivent en lien avec les capacités d'accueil des territoires et l'évaluation environnementale des projets.

Ainsi en 2014, les travaux sur l'application de la loi Littoral a eu pour objet d'identifier les divergences d'interprétation de la loi, de débattre des possibilités de mise en compatibilité pour dégager une philosophie locale et partagée de son application dans les documents d'urbanisme. Les sujets traités en 2014 ont su trouver un terrain d'application consensuel. Il est convenu d'intégrer l'évaluation des capacités d'accueil comme fil conducteur de l'évaluation environnementale et pour ce faire, de mobiliser une grille d'analyse réalisée par la DDTM64. En matière de définition des espaces proches du rivage (EPR), un travail en cours sur un cas concret, ouvre directement sur la problématique centrale de l'extension limitée des espaces agglomérés. La difficulté de trouver un consensus sur la question des EPR, ainsi que les changements de composition du groupe de travail n'ont pas permis de répondre à l'ensemble des objectifs fixés pour 2014. La poursuite de cette étude en 2015 devrait permettre d'arrêter des préconisations adaptées aux enjeux locaux des concepts de la loi.

En matière de développement et d'aménagement du territoire en lien avec les problématiques énergétiques et climatiques, l'AUDAP a profité d'un nouveau partenariat avec l'ADEME pour intégrer le réseau des Plans Climat Aquitain et participer à une journée interSCoT Girondins « SCoT/énergie ». Par ailleurs, l'AUDAP a réalisé une analyse critique des différents documents locaux et démarches en cours en matière de climat et d'énergie. Un regard particulier a été porté sur les orientations et les projets liés à la mobilité et au développement ou l'adaptation de l'habitat.

### REPERES

**Mission :** C4 / Application de la loi littoral

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Direction départementale des territoires et de la mer, Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour, Syndicat mixte du Scot Bayonne Sud des Landes, Communauté de Communes du Seignanx

**Chef de projet :** Létizia Delorme

**Jours d'étude :** 26

**Mission :** C11 / Articulation dans l'élaboration des Plans Climat Énergie

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

ADEME, Direction départementale des territoires et de la mer, Conseil régional, Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées

**Chef de projet :** Cécile Gallato

**Jours d'étude :** 44

L'AUDAP mettra en perspective les points d'articulation et les liens avec le Schéma Régional Climat Air Énergie. Ces travaux seront débattus, courant 2015, avec les techniciens et élus des collectivités et structures concernées pour croiser les regards sur les problématiques et enjeux mis en avant. ■



Les falaises de Guéthary sur la Côte basque

## Contribuer à la mise en oeuvre du schéma de l'agglomération paloise

Le Conseil Communautaire de l'agglomération paloise a validé en 2013 trois principes directeurs fondant le socle d'un futur projet de territoire. Le premier semestre 2014 a permis de préciser les concepts et de vérifier la faisabilité des objectifs affichés, dans le cadre d'un groupe de travail hebdomadaire et l'organisation d'ateliers thématiques.

Le groupe de travail sur la caractérisation de l'écrin vert a fait l'objet d'un livrable synthétique en vue d'une diffusion aux élus et techniciens. Ces travaux ont nourri les réflexions stratégiques de valorisation des paysages.

Suite à la réorganisation des services, il a été demandé à l'agence au second semestre d'accompagner la direction de l'urbanisme sur plusieurs volets en vue d'optimiser les collaborations. Un diagnostic des dispositifs d'observation a ainsi été engagé afin d'accompagner la mise en œuvre d'un observatoire des dynamiques urbaines. L'agence a également accompagné le cheminement de l'agglomération vers l'élaboration d'un PLUi permettant d'engager en 2015 les échanges entre élus sur ce sujet.

Un groupe de travail «coopération territoriale» piloté par la direction de l'urbanisme associant le SMGP et l'AUDAP a été mis en place dans la perspective d'engager une démarche de projet de territoire. Par ailleurs, l'association de l'AUDAP aux démarches de programmation urbaine a permis dès 2014 d'avancer sur des projets à engager en 2015 (démarche Quartiers Palois dont le Quartier du stade). ■

## REPÈRES

**Mission :** C5 / Schéma de l'agglomération paloise : plan d'actions ...

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées

**Chef de projet :** Marie-Pierre Barré

**Jours d'étude :** 131



Parc du Perlic à Lons,  
un espace perméable.

## Collaborer à la mise en oeuvre du schéma portuaire (Port de Bayonne)

Le Comité stratégique territorial a adopté le Schéma Directeur d'Aménagement du port de Bayonne en décembre 2013. L'AUDAP accompagne le Conseil Régional dans la mise en œuvre des actions, notamment sur les volets environnement et intégration des espaces portuaires dans les contextes naturels et urbains.

Dix secteurs ont été identifiés, caractérisés par une programmation économique spécifique et des enjeux d'interfaces avec les milieux urbains et naturels particuliers. Il s'agit de soumettre aux opérateurs économiques un cahier de prescriptions urbaines et environnementales en vue de favoriser une meilleure gestion/intégration environnementale des activités du port. Un travail de recueil d'expériences a été effectué pour mesurer l'intérêt des démarches et des outils utilisés en faveur d'une meilleure intégration. L'intérêt de travailler en amont sur des orientations d'aménagement par secteur a été validé. Par ailleurs, le plan d'actions du Schéma Directeur prévoit la réalisation d'études d'opportunité de l'évolution des vocations économiques des secteurs de Blancpignon et du Redon.

En parallèle, l'ACBA questionne le devenir de l'espace économique du Redon ancré dans un environnement contraint dont la desserte est une problématique centrale pour le développement. La Région et l'Agglomération ont convenu de l'intérêt de partager un état des lieux économique et spatial. L'AUDAP a été mandatée pour réaliser ce diagnostic intégrant plusieurs entretiens avec les entreprises du site. Les conclusions ont été présentées au CST de décembre 2014 qui a convenu de l'intérêt de collaborer dans la définition du projet de développement.

Sur l'autre berge, l'AUDAP a assuré une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du « quai Bazé » : cahier des charges de l'étude, analyse des offres... Le bureau d'étude étant retenu, l'agence poursuivra sa mission d'accompagnement et de conseil auprès des services de la Région. ■

## REPÈRES

**Mission :** C6 / Schéma portuaire : mise en œuvre, charte d'accueil  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil Régional d'Aquitaine  
**Chef de projet :** Marie-Pierre Barré  
**Jours d'étude :** 34

**Mission :** C6 / Redon, Quai Bazé  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour, Conseil Régional d'Aquitaine  
**Chef de projet :** Nicolas Gestas  
**Jours d'étude :** 57



*Orientations urbaines et environnementales du port de Bayonne.*

## Finaliser les PDU et engager le suivi-évaluation

L'agence a participé aux travaux des PDU avec la perspective d'une finalisation de celui de Pau et la mise en œuvre de celui de Bayonne. L'AUDAP met également en place les dispositifs d'observation, de suivi et d'évaluation des politiques de mobilité.

A Bayonne, l'AUDAP accompagne le STACBA dans toute la démarche d'élaboration et le déroulement de la procédure jusqu'à l'approbation. Elle a pris part aux études (cahier des charges, accompagnement des cabinets..) et notamment à l'évaluation environnementale. Pour l'arrêt de projet, la consultation et l'enquête publique, l'AUDAP a produit les éléments utiles aux échanges et à la compréhension du projet : résumés techniques, note de synthèse, document de communication. Le commissaire enquêteur a remis la synthèse de l'enquête. Une note en réponse a été produite suite à laquelle le commissaire enquêteur a remis son avis. L'approbation du PDU interviendra au premier semestre 2015.

A Pau, l'élaboration de la révision du PDU est en cours. L'AUDAP a poursuivi son accompagnement des services du SMTUPPP sur le dossier en 2014 en vue de la reprise de la démarche et de sa finalisation en 2015.

En matière de suivi/évaluation des politiques de mobilité, un cadre méthodologique fixant l'organisation de la gouvernance et le contenu technique de l'outil (indicateurs, tableaux de bord) a été établi en 2014. Il pose les bases des futurs observatoires PDU palois et bayonnais. Par ailleurs, l'agence a réalisé un bilan spécifique lié au projet de TCSP bayonnais conformément aux obligations réglementaires de la LOTI. ■

## REPÈRES

**Mission :** C7 / Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU (ACBA / CAPP)

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Syndicat mixte des transports Pau Porte des Pyrénées, Syndicat des transports Agglomération Côte Basque-Adour

**Chef de projet :**

Julien De Labaca  
Sébastien Grandjean

**Jours d'étude : 163**

**Mission :** C8 / Suivi évaluation des politiques de mobilité (Obs PDU / Bilan MOTI STACBA)

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Syndicats mixte des transports urbains (Agglomérations de Pau et Bayonne)

**Chef de projet :**

Sébastien Grandjean  
Romain Mathey

**Jours d'étude : 84**



Voies partagées,  
Bayonne.

## Animer et coordonner le dispositif d'études au projet de la Gare de Bayonne

En matière de gare, celle de l'agglomération de Bayonne constituera dès 2017, l'une des gares de la ligne grande vitesse dans le cadre du projet LGV Sud Europe Atlantique. Trois opérations emboîtées sont concernées : la modernisation du plateau ferroviaire, le bâtiment voyageurs et la création d'un pôle d'échanges multimodal de nouvelle génération adapté au caractère très urbain du site bayonnais, puisque situé dans un périmètre concerné par un projet urbain de 18 ha.

Cette mission d'appui ferroviaire spécifique menée pour l'ACBA comprend le pilotage, l'animation et la coordination du dispositif d'études pré-opérationnel et partenarial de ce projet majeur pour l'accessibilité ferrée des années à venir avec un objectif : aménager une gare grande vitesse du XXI<sup>e</sup> siècle d'ici 2017. ■

### REPÈRES

**Mission** : C9 / Appui au projet gare de Bayonne

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour

**Chef de projet** : Romain Mathey

**Jours d'étude** : 60



Esplanade de la Gare de Bayonne

## Accompagner la mise en oeuvre des schémas d'aménagement commercial

En appui aux agglomérations de Pau et de Bayonne ainsi que des syndicats de SCoT pour l'élaboration de leurs « documents cadres » en matière d'urbanisme commercial, l'AUDAP accompagne à présent ces collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leurs politiques respectives.

En 2014, l'AUDAP a mis en place les outils de suivi et d'évaluation des différents documents. Un groupe de travail multi partenarial (CAPP, SMGP, ACBA, SMBSL, les CCI) a été constitué pour définir collectivement les indicateurs permettant aux collectivités d'évaluer les impacts de leurs politiques d'intervention sur le tissu commercial et de les faire évoluer si nécessaire.

La mutualisation de la mission a ainsi permis des échanges, entre territoires bayonnais et palois, et la définition d'indicateurs communs. Les indicateurs de suivi ont été validés et une approche plus « territorialisée » pourra être conduite.

L'AUDAP a également produit des analyses de l'état initial de plusieurs Zones d'Aménagement Commercial (ZACOM) dans l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes, et dans la CAPP.

La production des indicateurs se poursuivra en 2015. Ceci permettra aux élus de prolonger le dialogue sur les stratégies et projets commerciaux mais également, à Pau, d'amorcer la problématique de requalification des zones commerciales. ■

### REPÈRES

**Mission :** C10 / Accompagnement des schémas d'aménagement commercial

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées, Syndicat mixte du SCoT Bayonne Sud des Landes

**Chef de projet :** Nicolas Gestas

**Jours d'étude :** 52



*Evolution de l'occupation du sol par les espaces imperméabilisés, secteur Iraty à Biarritz*

## Analyser la dynamique foncière vers des projets agricoles

La prise en compte et la gestion du foncier agricole sont des enjeux majeurs renforcés par les lois Grenelle et la loi de modernisation agricole. La finalité de la mission porte sur une considération systématisée de l'agriculture et des enjeux qui y sont associés dans les documents de planification et d'urbanisme élaborés par les collectivités. Le Conseil de Développement du Pays Basque a constitué un groupe de travail technique associant acteurs fonciers, de l'aménagement et de l'agriculture en 2013. Ce groupe a confié en 2014 à l'AUDAP la mission de construire une analyse commune et partagée de la dynamique foncière et agricole afin d'en comprendre les mécanismes, les problématiques et les enjeux dans la perspective de conduire des actions de sensibilisation auprès des élus.

Cette analyse a été réalisée en 2014 en lien avec la DRAAF Aquitaine qui a conventionné avec l'AUDAP. De nouveaux éléments de connaissance ont pu être présentés afin de nourrir une vision partagée des atouts et faiblesses dans le Pays Basque. Ces échanges ont permis de créer une dynamique de groupe. L'élaboration d'une synthèse doit se faire au 1er trimestre 2015 afin d'arrêter les messages clés qui seront présentés de manière collective à un groupe d'élus en fin de premier semestre. Le groupe souhaiterait poursuivre par une expérimentation avec un EPCI volontaire afin d'intégrer les problématiques foncières agricoles dans un document de planification et d'urbanisme en cours d'élaboration pour en tirer des recommandations méthodologiques et la production de cahier des charges type. ■

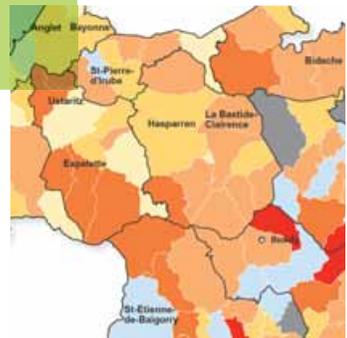
## REPÈRES

**Mission :** C12 / Etudes sur le foncier agricole

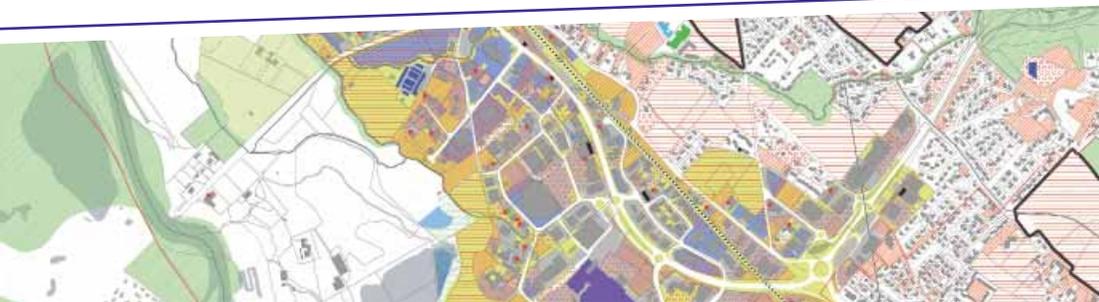
**Partenaire(s) Pilote(s) :** ADEME, Conseil régional d'Aquitaine ; Direction départementale des territoires et de la mer, Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

**Chef de projet :** Cécile Gallato

**Jours d'étude :** 63



Surface urbanisée par nouvel habitant dans le Pays Basque



La porte ouest de l'agglomération paloise, un secteur à enjeux pour l'articulation projet urbain / axe de transport en commun

## D / DÉVELOPPER L'URBANISME DURABLE

### Développer les liens urbanisme-transport : Articuler les réseaux de transport et l'organisation de la ville

L'articulation entre l'organisation du territoire et de la mobilité est un des enjeux majeur de la construction de la ville durable. Ainsi, l'agence poursuit l'accompagnement de la mise en œuvre de contrats d'axes entre les collectivités et la Région. Ceux-ci constituent des leviers spécifiques privilégiant l'organisation urbaine autour des gares en lien avec le développement de l'offre ferroviaire. Le « contrat d'axe Béarn » impliquant 28 collectivités autour de 105 actions à mener dans les 5 à 8 ans a été approuvé par la Région le 16 décembre 2013. En 2014, les travaux de l'AUDAP ont permis d'identifier les secteurs à enjeux en portes ouest et sud de l'agglomération paloise en lien avec un futur projet urbain. L'agence a également assuré l'animation et le suivi général des contrats en appui de la Région. Elle a assisté les territoires dans l'expression des besoins d'études préalables aux projets d'aménagement ou pour la mise en œuvre des actions contractualisées (CC Pays de Nay, CC Piémont Oloronais, CC Lacq Orthez...). Sur le même principe, l'agence travaille à Pau sur l'articulation entre le réseau de transport en commun et l'organisation de la ville, participant de la structuration du cœur d'agglomération. Les travaux réalisés en 2014 auront permis la mise en œuvre d'un outil technique de caractérisation des axes structurants de Transport en Commun Urbain pour mieux connaître le réseau, en observant le réseau Temporis, la ligne de TCSP projetée. Ces travaux ont également permis de déterminer le ou les projets les plus opportuns à moyen terme, au travers d'une analyse basée sur des critères techniques et urbains tout en aidant à une priorisation des choix de corridors

### REPÈRES

**Mission :** D1 / Articulation urbanisation et axes TC dans l'agglomération paloise  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Syndicat mixte des transports Pau Porte des Pyrénées  
**Chef de projet :** Sébastien Grandjean  
**Jours d'étude :** 64

**Mission :** D3 / Contrats d'axe : suivi Béarn, Nive  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil Régional Aquitaine, Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées Syndicat mixte des transports Pau Porte des Pyrénées  
**Chef de projet :** Antonia Garcia-Lancesseur  
**Jours d'étude :** 40

**Mission :** D4 / Appui à réalisation et mise en œuvre du schéma cyclable de l'agglomération paloise  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Syndicat mixte des transports Pau Porte des Pyrénées  
**Chef de projet :** Faïch Ruellan  
**Jours d'étude :** 53

de TC performants. Différents corridors d'extension du réseau de transport en site propre ont été définis sur la base des scénarios du PDU et du DOO du SCOT du Grand Pau. Une réflexion est également engagée pour la réalisation et la mise en œuvre d'un schéma vélo à l'échelle de la Communauté d'agglomération de Pau. ■

## Appuyer et coordonner les politiques de l'habitat et développer de nouveaux outils de connaissance

L'AUDAP a été missionnée par les trois agglomérations du département pour les accompagner dans le suivi de leur politique locale en matière d'habitat. L'agence a développé dans une dimension mutualisée l'Observatoire de l'habitat afin de disposer d'indicateurs de connaissance des dynamiques territoriales et d'évaluation des politiques publiques.

Les travaux spécifiques engagés avec l'Agglomération de Bayonne sur le suivi des permis de construire permettant une évaluation au plus juste de la réalité des évolutions en termes de production de logement se sont poursuivis en 2014 (actualisation, géolocalisation...). Ces données ont été intégrées dans les différents documents du PLH. L'agence travaille également avec les bailleurs et l'Agglomération bayonnaise à la capitalisation de données concernant les charges HLM. Elle procède aussi à la mise à jour et au développement de données dans le cadre de la synthèse annuelle du bilan PLH.

Par ailleurs, le suivi de la construction à l'échelle de l'agglomération et du SCoT BSL nécessitait de disposer d'une meilleure connaissance des dynamiques s'appuyant sur les dispositifs d'aide à l'investissement locatif (Scellier, Duflot, Pinel...). En 2014, l'agence a ainsi conduit une approche méthodologique (bases de données, tests, calage des périmètres...) afin de pouvoir identifier l'influence de ces dispositifs sur le marché de la construction et promouvoir un dialogue entre les EPCI.

En outre, l'AUDAP a réalisé le bilan à mi-parcours du PLH de l'agglomération paloise. Sur l'agglomération Sud Pays Basque, dans le prolongement du bilan PLH réalisé en 2013 soulignant la nécessaire mise en place d'outils de connaissance et de suivi du parc de logement social, l'agence a travaillé à la construction d'un référentiel à intégrer dans le SIG de l'Agglomération et impliquant un partenariat avec les bailleurs.

L'accompagnement simultané de ces démarches permet un croisement des approches et constitue des acquis d'expériences pour l'agence ainsi qu'une plus-value pour les territoires. ■

## REPÈRES

**Mission** : Accueil des publics en formation

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 1

**Mission** : Permis de construire

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 26

**Mission** : Charges HLM

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 13

**Mission** : Suivi PLH

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 40

**Mission** : Dialogue inter-EPCI

Bayonne Sud-Landes sur les dynamiques investisseurs

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Syndicat mixte Bayonne Sud Landes, Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 22

**Mission** : Bilan et mise en œuvre du PLH de l'agglomération paloise

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Pau Pyrénées

**Chef de projet** : Gaëlle Virély  
**Jours d'étude** : 76

**Mission** : Accompagnement du PLH de l'agglomération Sud Pays basque (Atlas, parc social)

**Partenaire(s) Pilote(s)** : Communauté d'agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet** : Déborah Sauvignet  
**Jours d'étude** : 31

## Animer des groupes d'échanges : Mobilité ; Urbanisation et eaux pluviales

Afin de mettre en partage des problématiques stratégiques sur l'organisation de la ville durable et promouvoir une approche transversale des acteurs et des territoires, l'agence anime des groupes d'échanges spécifiques avec ses membres et partenaires. En 2014, les thématiques portaient sur « l'urbanisme et eaux pluviales » et sur la mobilité.

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG), la mission 2014 consistait à informer, vulgariser sur l'état du sujet et ses enjeux en s'appuyant sur des retours d'expériences de techniques dites « alternatives » de gestion de l'eau dans les opérations d'urbanisme. L'objectif visait à favoriser les articulations entre politique de l'eau et urbanisme ainsi que leur intégration dans les documents de gestion et de planification, communiquer de bonnes pratiques et en impulser localement. Une journée terrain à Bordeaux, avec visite d'opérations exemplaires, a été organisée avec le groupe d'échange autour de la question de l'eau dans l'urbanisation. Ce sujet a été le thème central du Cahier n°7 de l'AUDAP. Une conférence organisée par l'AUDAP le 9 décembre à Pau et à Bayonne, a permis de mieux connaître les pratiques Montpelliéraines en la matière.

Sur la mobilité, à l'instar de la plateforme partenariale mise en place en 2010 en Béarn, un groupe de travail Pays Basque a été constitué en 2014 associant les différents acteurs institutionnels du transport public. L'Agglomération Sud Pays Basque, nouvellement autorité organisatrice des transports urbains, a rejoint ce groupe de travail et d'échanges. Les différentes études et projets de planification de transports, de restructuration des réseaux ou d'intermodalité alimentent ces réunions trimestrielles. En Béarn, le groupe de travail s'est intéressé à la question du vélo. Ce temps de travail a été l'occasion de faire un point sur les projets de chacun, de partager des expériences et d'initier des échanges plus réguliers entre les acteurs. ■

### REPÈRES

**Mission :** D5 / Mobilité Béarn et Pays basque

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Partenariat

**Chef de projet :** Sébastien

Grandjean, Julien De Labaca

**Jours d'étude :** 18

**Mission :** D5 / Urbanisation et eaux pluviales

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Partenariat

**Chef de projet :**

Antonia Garcia-Lancesseur

**Jours d'étude :** 37



*Journée de visites et d'échanges  
sur la question de la gestion  
intégrée des eaux pluviales  
le 14 avril à Bordeaux*

## Assister les dispositifs d'observation

La Région Aquitaine a mis en place au second semestre 2012, une interface d'échange entre les acteurs de l'aménagement et de l'habitat, et des collectivités territoriales : le Club des observatoires d'Aquitaine. Les objectifs poursuivis par ce club sont principalement des échanges de savoir-faire et de méthodes d'observation.

La Région anime ce réseau. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise des agences d'urbanisme d'Aquitaine (A'Urba et AUDAP). Le rythme des rencontres est fixé à une à deux fois par an.

Plusieurs rencontres ont été effectuées entre les services de la Région, l'AUDAP et les intervenants du premier club des observatoires 2014. Celui-ci avait pour thème « co-construire l'observation des territoires : mythes et réalités ». L'agence d'urbanisme est intervenue sur la thématique « pratique des enquêtes en ligne au service des études d'une agence d'urbanisme ». Le prochain club des observatoires est prévu en 2015. ■

## REPÈRES

**Mission :** D6 / Appui aux services des membres

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Partenariat Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (dont le service départemental d'incendie et de secours)

**Chef de projet :** Alain Franck

**Jours d'étude :** 63

**Mission :** E7 / Appui aux dispositifs d'observation régionaux

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Conseil Régional d'Aquitaine

**Chef de projet :**

Didier Besingrand

**Jours d'étude :** 15



La technopôle Hélioparc à Pau

## E / CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNÉES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

### Observer la dynamique de l'immobilier d'entreprise, et produire des tableaux de bord économiques

Les partenaires de l'AUDAP souhaitent avoir des clés de compréhension du monde économique et de ses évolutions leur permettant d'anticiper les mutations en cours. Ils souhaitent également pouvoir suivre le marché de l'immobilier d'entreprises pour éclairer leurs politiques publiques de développement, de programmation et d'aménagement. Ainsi, deux dispositifs ont été mis en place.

L'observatoire de l'immobilier d'entreprises est mis à jour chaque année à Pau et à Bayonne. En 2014, les élus se sont particulièrement impliqués lors des restitutions des conclusions tant à Pau qu'à Bayonne. Une plaquette de communication ACBA a été réalisée avec le concours de l'agence. Outil d'aide à la décision, un tableau de bord économique se met également en place. Il doit permettre aux territoires de suivre les dynamiques à l'œuvre au travers d'indicateurs pertinents et adaptés. En 2014, la démarche a porté sur une définition méthodologique, d'expertise, d'échanges et de tests des indicateurs à retenir pour laquelle la CAPP, l'ACBA, la CC Errobi et les CCI de Bayonne et Pau se sont mobilisées. Le partenariat dispose désormais d'un inventaire des principales bases de données économiques et d'une vision d'ensemble des outils locaux d'observation dans ce domaine. 25 indicateurs prioritaires ont été collectivement validés et l'expertise des bases fiscales économiques d'Errobi a offert une vision nouvelle dans la compréhension du développement territorial. Les collectivités souhaitent pérenniser ce type d'outils. L'année 2015 peut être consacrée

### REPÈRES

**Mission :** E1 / Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération bayonnaise et l'agglomération paloise

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour

**Chef de projet :** Vincent Escartin

**Jours d'étude :** 59

**Mission :** E4 / Tableau de bord économique des territoires

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour, Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Communauté de Communes d'Errobi, CCI Bayonne Pays Basque, CCI Pau Béarn

**Chef de projet :**

Nicolas Gestas

**Jours d'étude :** 62

à la mise en œuvre de tableaux de bord économiques « territorialisés ».

L'accompagnement simultané de ces démarches permet là encore un croisement des approches et constitue des acquis d'expériences ainsi qu'une plus-value pour les territoires. ■

## Développer l'Observatoire départemental de la vie collégienne

Le département des Pyrénées-Atlantiques gère 48 établissements publics représentant environ 230 000 m<sup>2</sup> de surfaces bâties et qui accueillent en moyenne chaque année 21 000 élèves. Afin d'exercer pleinement ses compétences, le Conseil général a décidé de se doter en 2013 d'un outil de gestion et d'aide à la décision en créant un Observatoire de la vie collégienne, dont l'AUDAP assure le portage technique. Trois missions lui ont été assignées : comprendre les flux de population collégienne, anticiper la population collégienne à moyen et long termes, et communiquer ces analyses auprès des acteurs concernés.

En 2014, l'AUDAP a géolocalisé les élèves du primaire public et du secondaire public et privé de la rentrée 2013/2014 puis réalisé un certain nombre de traitements statistiques (notamment la population scolarisable par secteurs, le nombre d'élèves scolarisés hors et dans le secteur,...). L'AUDAP a développé un outil extranet permettant de générer automatiquement des projections de populations collégiennes par secteur à partir des données géolocalisées de la rentrée 2013/2014. L'outil permet également la réalisation de simulation de sectorisation ainsi que l'automatisation de fiches d'identité des 48 collèges publics des Pyrénées-Atlantiques. ■

### REPÈRES

**Mission** : E2 / Observatoire départemental de la vie collégienne  
**Partenaire(s) Pilote(s)** : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques  
**Chef de projet** : Marc Laclau  
**Jours d'étude** : 140



Extraits de l'Extranet  
«Observatoire de la vie  
collégienne»



## Développer et animer l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes

L'AUDAP développe une ingénierie spécifique et réalise la collecte, l'expertise, la gestion et la restitution des données nécessaires aux études et à ses membres. Pour faciliter l'appropriation des éléments mis à disposition, l'agence développe les représentations de ces données (tableaux de bords/indicateurs) et propose des aides méthodologique à ses partenaires (cahiers méthodologiques, diffusion des précautions et explications des jeux de données sensibles...).

Au niveau du Système d'Information Géographique, le basculement vers de nouveaux formats de données est opéré pour une meilleure efficacité, avec l'utilisation d'ARGIS comme outil SIG. Une interface de cartographie en ligne sur le site de l'Observatoire a été développée et des étudiants en projet tuteuré de l'UPPA (UFR Science & technique / Master SIGLIS) ont construit un support sur une base open source.

En 2014, 3 comités techniques ont été tenus et plusieurs publications adossées à l'observatoire ont été réalisées (notes de l'Observatoire64). L'observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques dispose d'un volet groupe de travail sur les différentes thématiques abordées. Ces groupes sont un lieu de mutualisation de l'ingénierie publique autour de la donnée, ils permettent de mettre en synergie les démarches innovantes de l'AUDAP et des partenaires. Les Communautés de communes du Piémont Oloronais, du Seignanx et la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque participent régulièrement, en plus des membres de droit de l'Agence.

7 groupes se sont réunis en 2014 pour évoquer les thématiques de l'habitat, du foncier, de l'urbanisme et de la mobilité.

Le foncier au sens de l'occupation du sol (imperméabilité/artificialisation) a fait l'objet d'un examen particulier, tant du point de vue de la production d'une nouvelle base de données millésimée 2009 que du développement d'une base montrant l'évolution entre 2009 et 2012. L'agence a également assuré un appui à la vérification urbanistique et topographique de chacun des PLU de la CASPB. ■

## REPÈRES

**Mission :** E5 / Obs 64 (Développement des données numérique et COTEC / Groupes thématiques / Développement de l'information géographique)

**Partenaire(s) Pilote(s) :** Partenariat

**Chef de projet :**

Mathieu Lasserre,  
Maxime Preuillh,  
Didier Besingrand,  
François Bédouet

**Jours d'étude :** 393



Page d'accueil du site Internet de l'Observatoire partenarial, [www.obs64.org](http://www.obs64.org)

## Observer les loyers privés

L'observatoire des loyers privés des Pyrénées-Atlantiques a pour objectif de fournir aux délégataires des aides à la pierre les niveaux de loyers pratiqués afin de les aider à fixer le barème des aides au logement.

Si l'Etat a décidé de mettre fin à la généralisation de l'encadrement des loyers pour les zones tendues, il a tout de même décidé de maintenir les Observatoires Locaux des Loyers afin de disposer de données homogènes sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, l'AUDAP a collecté les données sur les logements à la location sur les 27 communes de l'unité urbaine de l'Agglomération bayonnaise auxquelles ont été ajoutées Saint-Pée-sur-Nivelle et Ondres pour des raisons méthodologiques et de continuité géographique.

Cette collecte a été réalisée par enquête téléphonique (Bureau d'études) pour la gestion directe et auprès des agents immobiliers pour la gestion déléguée. Une part non négligeable de la collecte est issue du traitement et de l'enrichissement des données de la CAF. En effet, suite aux changements successifs de méthodes depuis 2 ans, il a été décidé par l'ensemble des partenaires d'utiliser les données CAF comme base d'observation des loyers privés. En 2014, les données CAF des années 2012, 2013 et 2014 (partielles) ont été traitées et autant de livrables réalisés. Une analyse des loyers sur les trois années a également été produite. Toutes les données ont été transmises à l'OLAP au mois de décembre qui fournira les résultats au premier trimestre 2015. ■

### REPÈRES

**Mission :** E6 / Observatoire départemental des loyers privés (Dispositif national / autres territoires)

**Partenaire(s) Pilote(s) :**

Etat, Partenariat

**Chef de projet :**

Marc Laclau

**Jours d'étude : 170**



*Depuis 2012, l'AUDAP publie en partenariat avec la CAF un atlas des loyers privés sur le département des Pyrénées-Atlantiques*

## F / COMMUNICATION

### Communiquer, sensibiliser

En 2014 l'AUDAP est montée en puissance en consolidant et développant sa palette « communication ». Sites Internet, newsletter « Inf'Audap », « Les cahiers de l'Audap » Note de l'Observatoire, conférences et séminaires, revue de presse sont autant d'outils qui permettent à l'Agence de partager la connaissance et les missions qu'elle porte pour et avec l'ensemble de ses partenaires.

Le site [www.audap.org](http://www.audap.org) a continué à jouer une place majeure pour la communication des actualités, des événements et des travaux de l'Agence, relayé notamment par la newsletter Inf'Audap, qui a dépassé les 1 500 abonnés (bureau et Assemblée générale de l'Audap, partenaires associés, techniciens des EPCI et des villes, étudiants, professeurs etc.). Pour la troisième année consécutive, le site attire toujours plus de visiteurs (+ 13 % en 2014). La barre des 13 000 visites a été dépassée, ce qui a représenté plus de 39 000 pages consultées.

Du côté du site internet de l'Observatoire partenarial [www.obs64.org](http://www.obs64.org) de nombreuses évolutions ont été implémentées pour plus d'ergonomie.

Depuis début juillet 2014, l'AUDAP a également mis à disposition de ses partenaires une revue de presse quotidienne en ligne, adressée directement dans les messageries.

Les Cahiers de l'AUDAP ont fait l'objet de 2 parutions en 2014, avec pour thèmes centraux, l'AUDAP et les agences d'urbanisme pour le cahier #6 et l'eau et l'urbanisme pour le cahier #7. Ils ont été diffusés au format numérique à l'ensemble des abonnés Inf'Audap et au format papier auprès de l'ensemble des partenaires de l'Agence sur le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes et au niveau national au réseau des Agences d'Urbanisme. Le Cahiers #7 a été suivi d'une

### REPÈRES

**Mission :** F1 / F2 / Publications, actions pédagogiques, sensibilisation  
**Partenaire(s) Pilote(s) :** Partenariat  
**Chef de projet :**  
Ludovic Réau, Létizia Delorme, Marie-Pierre Barré, Mathieu Lasserre, Maxime Preuilh  
**Jours d'étude :** 352



*Inf'Audap est l'info-lettre mensuelle de l'Agence d'Urbanisme. Elle est diffusée par courrier électronique au format html à tous les abonnés.*





Publication semestrielle, les cahiers de l'audap propose un dossier thématique, Grand angle, qui traite d'une question de fond en relation avec le programme d'activité de l'Agence ou en lien avec les besoins présents ou futurs de nos territoires d'intervention.

[...]

conférence consacrée à la gestion des eaux pluviales dans l'urbanisme qui a eu lieu à Pau et à Bayonne, le 09 décembre, et qui a rassemblé plus de 100 personnes. Cette conférence a permis d'écouter Béatrice MARTI, Directrice du service hydraulique urbaine de la ville de Montpellier.

Concernant les Notes de l'Observatoire, outre une attention particulière portée à la ligne éditoriale, 2014 est l'année de la plus forte productivité. Au total 7 notes ont été éditées et publiées sur les sites de l'AUDAP, de l'Obs'64 et diffusés au moyen de l'Inf'Audap. Les sujets ont été variés : imperméabilisation des sols, mobilité, habitat, loyers, etc. qui doivent permettre à tous de s'approprier les éléments de la connaissance territoriale de façon simple et didactique.

La communication de l'AUDAP et la mise en visibilité de ses travaux ont fait l'objet d'un travail graphique toujours renforcé ainsi qu'une attention forte portée à la collaboration, afin de permettre une meilleure prise en compte de ses travaux par les partenaires. Parmi les travaux, il est à noter :

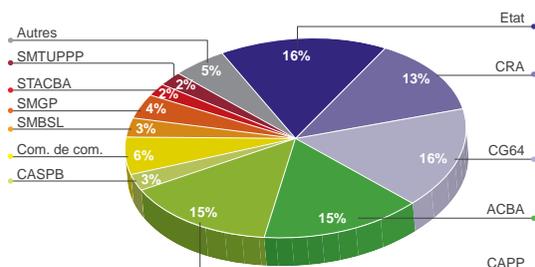
- la réalisation d'un document de synthèse pour mieux comprendre le territoire de l'agglomération paloise et envisager ses évolutions. Bâti autour d'une frise chronologique, il met en avant 5 démarches particulières qui illustrent les collaborations entre la CAPP et l'AUDAP au service de l'aménagement et du développement de l'agglomération, depuis le début du partenariat.

- la participation à la réalisation d'une publication de l'INSEE Aquitaine, «Quatre pages de l'INSEE Aquitaine», sur le carroyage au profit des politiques de l'habitat. Une conférence de presse a été organisée en commun, le 05 juin à Pau.
- la présence, à l'invitation du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, sur un stand commun avec les acteurs de l'urbanisme et de l'habitat du département, lors du congrès des départements à Pau, les 5, 6 et 7 novembre.

Enfin, l'année 2014 a été marquée par la tenue de deux séminaires sur les PLUi, l'un organisé avec l'AdCF à Bayonne, « Urbanisme et intercommunalité : changer d'échelle et partager l'urbanisme ? », l'autre avec l'ADEME Aquitaine « Comment répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux dans un plan local d'urbanisme intercommunal ? » à PAU. Ces deux séminaires ont eu lieu respectivement les 22 octobre et 03 décembre et ont réuni plus de 200 élus et techniciens. ■

# LES RESSOURCES

Le montant des financements de l'AUDAP s'est élevé à près de 2 020 000 €, soit une diminution de 4 % par rapport à l'année précédente. Composés des cotisations et subventions de ses membres et partenaires, ces financements sont répartis comme suit :



Il faut encore une fois remarquer que la structure des financements de l'AUDAP reflète bien la dimension très fortement partenariale de l'agence d'urbanisme.

Les effectifs de l'AUDAP ont quelque peu évolué en 2014, avec 4 départs et 2 arrivées. Régine Chauvet, Letizia Delorme, Mathieu Lasserre et Julien De Labaca ont choisi de donner de nouveaux objectifs à leurs carrières professionnelles. L'Agence a accueilli Cyril Loustau et Maxime Preuilh. Ce dernier est présent, pour 1 an, dans le cadre d'une formation en alternance. Au 31 décembre, l'AUDAP comptait 27,5 ETP composés de 26 CDI dont 2 à temps partiels, 1 fonctionnaire en détachement, 1 fonctionnaire mise à disposition, 1 CDD en remplacement de congé maladie.

L'AUDAP a accueilli six stagiaires en 2014, présents chacun entre 5 et 6 mois. De cursus et de provenances géographiques très diverses, trois d'entre eux issus de l'UPPA Bayonne ou Pau, 2 de Bordeaux et 1 de Nice. La grande qualité des travaux produits en économie, paysage, informatique, aménagement nous a incités à publier un « panorama des travaux des stagiaires 2014 », disponible sur le site de l'Agence.

L'équipe de l'AUDAP a bénéficié en 2014 de 61 journées de formation. Celles-ci comprennent 18 journées dans le réseau de la FNAU, que ce soit dans les clubs thématiques qui se réunissent plusieurs fois par an, ou lors de la rencontre nationale qui a eu lieu à Paris. C'est également la présence à des rencontres et séminaires professionnels, notamment, des acteurs de l'Habitat, du projet urbain, ou des observatoires de l'immobilier d'entreprise, ainsi que des formations sur le PLUi, une formation sur un logiciel pour la communication et une formation en anglais dans le cadre du DIF. Par ailleurs une quarantaine d'heures ont fait l'objet de formation en interne sur le maniement des outils de SIG pour accompagner 14 personnes.

Par ailleurs, l'élaboration du Plan de Déplacement d'Entreprise lancée en 2013 s'est achevée en 2014 avec la mise en place de 14 actions essentiellement sur l'amélioration des déplacements professionnels et personnels domicile/travail. Les actions majeures concernent les conditions d'optimisation des liaisons Bayonne-Pau qui constituent la grande majorité de nos déplacements professionnels, que ce soit dans une meilleure utilisation collective des véhicules de l'agence ou par l'utilisation de la navette du conseil départemental ou du train. Il faut signaler que l'AUDAP a été dans les lauréats du challenge palois de la mobilité en 2014 organisé par l'ADEME. ■

# L'ÉQUIPE



## Directeur Général

Alain FRANCK

## Communication - Documentation

Ludovic REAU

### Assistantes de Production

Amélie CARRIZO \*  
Annie COURANT

## Chargé de mission mobilité projets ferroviaires

Romain MATHEY

## Évolutions spatiales

Didier BESINGRAND

Marion AUDOUIN habitat\*  
François BEDOUET SIG  
Vincent ESCARTIN observation/mobilité\*  
Marc LACLAU connaissance/évaluation  
Déborah SAUVIGNET observation/habitat  
Gaëlle VIRELY habitat  
Maxime PREUILH observatoire64/informatique

## Secrétariat général

Farida GOURGAND assistante de direction  
Gabrielle LAMBERT assistante de gestion

## Projets des territoires

Marc TRINQUE

Cécile GALLATO environnement\*  
Pascal GASC planification  
Nicolas GESTAS économie\*  
Létizia DELORME  
Julien DE LABACA  
Hélène LARRALDE planification  
Maylen THOUMIRE-ALCELAY tourisme

## Stratégies urbaines

Marie-Pierre BARRE

Sébastien GRANDJEAN  
responsable antenne de Pau, mobilité\*  
Antonia GARCIA-LANCESSEUR projet urbain  
Jacques LE ROUX projet urbain  
Emmanuelle RABANT cartographie  
Faïch RUELLAN mobilités actives

\*antenne de Pau

# TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL /2014

Code	Missions (lignes du programme d'activités)	TP*	Pilote
<b>A - EXPLORER LES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES</b>			
A1	Fonctionnement logistique des territoires	95	Partenariat
A2	Mobilité transfrontalière		
a	<i>Transfermuga</i>	32	CRA
b	<i>Hendaye - Irun</i>	27	CG64
A3	Béarn : bassin de vie et espaces de projet	37	Partenariat
A4	Espace littoral		
a	<i>Organisation (GIP)</i>	30	CRA - CG64
b	<i>Mobilités estivales</i>	120	ETAT - CG64
A5	Massif Pyrénéen : bassins de vie - accessibilité	13	Partenariat
<b>B - CONSTRUIRE LES POLITIQUES TERRITORIALES</b>			
B1	Elaboration du plan départemental de l'habitat	176	DDTM64-CG64
B2	Dispositif départemental d'aide aux acteurs publics locaux -méthode d'évaluation	35	CG64
B3	Accompagnement des schémas de mobilité, accessibilité, mobilité active		
a1	<i>Schémas mobilité (CG64)</i>	23	CG64
a2	<i>Schémas mobilité (Nay)</i>	50	CCPN
b	<i>Schéma accessibilité (CG64)</i>	62	CG64
c	<i>Vélo utilitaire (CG64)</i>	10	CG64
B4	Accompagnement à la mise en œuvre des Trames vertes et bleues régionales, autres démarches environnementales, SDAGE,...	35	Partenariat
B5	Elaboration de projets de territoires		
a	<i>Schéma de mobilité active et de transport en commun du Seignanx</i>	33	CCS
b	<i>Nive-Adour</i>	49	CCNA
c	<i>Errobi</i>	11	CCE
d	<i>Agglomération CBA : environnement, formes urbaines, artificialisation</i>	207	ACBA
B6	Perspectives de recettes DMTO	25	CG64
<b>C - METTRE EN OEUVRE LES PROJETS DE TERRITOIRES</b>			
C1	Contribuer à la finalisation du SCoT du Grand Pau	56	SMGP
C2	Contribution à l'évolution des SCoT		
a	<i>Sud Pays Basque</i>	29	CASPB
b	<i>Piémont Oloronais</i>	10	CCPO
C3	Cheminement vers les PLUi - vers la grenellisation des PLU	50	Partenariat
C4	Application de la loi littoral	26	Partenariat
C5	Schéma de l'agglomération Paloise : plan d'actions...	131	CAPP
C6	Port de Bayonne		CRA - ACBA
a	<i>Schéma portuaire : mise en œuvre, charte d'accueil</i>	34	
b	<i>Déclinaison : Redon, quai Bazé...</i>	57	
C7	Appui à la révision et à la mise en œuvre des PDU		SMTU(s)
a	<i>Agglo bayonnaise</i>	91	STACBA
b	<i>Agglo paloise</i>	72	SMTUPPP
C8a/b	Suivi évaluation des politiques de mobilité (Obs PDU / Bilan LOTI STACBA)	84	SMTU(s)
C9	Appui au projet gare de Bayonne	60	ACBA
C10	Accompagnement des schémas d'aménagement commercial (suivi + indicateurs)	52	CAPP / SMBSL
C11	Articulation dans l'élaboration des Plans Climat Energie	44	Partenariat
C12	Etudes sur le foncier agricole	63	Partenariat

\*TP : temps passé

Code	Missions (lignes du programme d'activités)	TP	Pilote
<b>D - DEVELOPPER L'URBANISME DURABLE</b>			
D1	Articulation urbanisation et axes TC dans l'agglomération paloise	64	CAPP -SMTUPPP
D2	Appui et coordination des politiques de l'habitat		
a1	Accueil des publics en formation pour l'Agglomération Côte Basque-Adour	1	ACBA - CRA
a2	Permis de construire pour l'Agglomération Côte Basque-Adour	26	ACBA
a3	Charges HLM pour l'Agglomération Côte Basque-Adour	13	ACBA
a4	Suivi PLH pour l'Agglomération Côte Basque-Adour	40	ACBA
b	Dialogue inter-EPCI Bayonne Sud Landes sur les dynamiques investisseurs	22	SMBLS / ACBA
c	Bilan et mise en oeuvre du PLH de l'agglomération paloise	76	CAPP
d	Accompagnement du PLH de l'agglomération Sud Pays Basque (atlas parc social,...)	31	CASPB
D3	Contrats d'axe : suivi Béarn , Nive	40	CRA-SMTUPPP-EPCI
D4	Appui à réalisation et mise en œuvre du schéma cyclable agglomération paloise	53	SMTUPPP
D5	Groupes d'échanges		Partenariat
a	Mobilité Béarn et Pays basque	18	
b	Urbanisation et eaux pluviales	37	
D6	Appui aux services des membres (dont SDIS)	63	Partenariat
<b>E- CONFORTER LES OBSERVATOIRES ET LES DONNEES DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE</b>			
E1	Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglom. Bayonnaise et agglom. paloise		
a	Agglomération bayonnaise	25	ACBA
b	Agglomération paloise (+ immobilier commercial)	34	CAPP
E2	Observatoire départemental de la vie collégienne	140	CG64
E3	Indicateurs d'évolution des territoires		
a	Indicateurs génériques des territoires	89	Partenariat
b	Indicateurs des projets de territoire - suivi des SCoT	35	Partenariat
c	Indicateurs DD département (EPCI)	9	CG64
d	Indicateurs agenda 21 CAPP	16	CAPP
E4	Tableau de bord économique des territoires	62	Partenariat
E5	OBS-64		Partenariat
a	Développement des données numériques et COTEC	199	
b	Groupes thématiques : habitat, mobilité, foncier, PLU	127	
c	Développement de l'information géographique	67	
E6	Observatoire départemental des loyers privés		
a	Dispositif national	70	Etat
b	Autres territoires	100	Partenariat
E7	Appui aux dispositifs d'observation régionaux	15	CRA
E8	Interventions thématiques auprès des EPCI membres	0	Partenariat
<b>F - COMMUNICATION - ADMINISTRATION</b>			
F1	Publications, actions pédagogiques, sensibilisation...		
a	Cahiers, Infaudap, site...	157	Partenariat
b	Actions pédagogiques et événementiel	85	Partenariat
c	Mission de sensibilisation et acculturation des nouveaux élus	7	Etat - SMGP
d	Synthèse travaux territoriaux CAPP	25	CAPP
e	Ergonomie site OBS64 et publications associées : Notes de l'Observatoire..	78	Partenariat
F2	Fonctionnement		Partenariat

### Pilote : premier partenaire intéressé

Partenariat : tout ou partie des membres

État : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil régional Aquitaine

CG 64 : Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

CEPB : Conseil des Élus du Pays Basque

SMBLS : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

GIP littoral : Groupement d'intérêt public

STACBA : Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour

SMTUPPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains de Pau Porte des Pyrénées

ACBA : Agglomération Côte Basque-Adour

CAPP : Agglomération Pau-Pyrénées

CCNA : Communauté de Communes Nive-Adour

CASPB : Agglomération Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay



**Agence d'Urbanisme  
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne  
2 allée des Platanes  
BP 628  
64106 Bayonne Cedex  
Tél. 05 59 64 50 10

--  
4 rue Henri IV  
Porte J  
64000 Pau  
Tél. 05 33 64 00 30

 [www.audap.org](http://www.audap.org)

